

6^{ème} SCHÉMA NAUTIQUE TERRITORIAL

2024 | 2025 | 2026



PRÉAMBULE

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) rassemble 33 communes et plus de 82 000 habitants permanents (la population journalière moyenne sur l'ensemble de la saison touristique est de 225 000 personnes).

Avec ses 107 kilomètres de littoral, le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est sans conteste un territoire nautique.

Il est ouvert vers l'Océan Atlantique qui façonne des vagues propices aux sports de glisse et également bordé de deux estuaires, la Gironde et la Seudre.

La Gironde, le plus grand estuaire d'Europe, constitue un

espace d'aventure et de découverte d'exception favorable à toutes les formes de pratique. Profond de plus de 100 km, sa rive droite délimite la Saintonge et sa rive gauche le Médoc. L'embouchure est signalée aux marins par le célèbre phare de Cordouan.

La Seudre, entre l'estuaire de la Charente et celui de la Gironde, contient le plus grand bassin ostréicole français. Bien abrité des vents du large par l'île d'Oléron, cet estuaire recueille les eaux douces du petit fleuve, la Seudre, qui, mêlées à celles de l'océan, constituent le réservoir idéal pour la culture de l'huître. Cet espace représente également un terrain idéal pour

la pratique nautique et accueille chaque année depuis plus de vingt ans un événement ancré dans le paysage : la Remontée de la Seudre.

Cette péninsule composée de terre et d'eau, propose tout au long de son territoire des services et des loisirs tirant le meilleur parti des vagues, des plans d'eau, des espaces naturels, des plages et du vent.

LA CARA : UN TERRITOIRE NAUTIQUE, À VIVRE !

Aujourd'hui ce sont près de 40 organisateurs d'activités nautiques qui, du loisir au sport de haut niveau, offrent toute l'année un large panel de disciplines sur l'eau et au bord de l'eau.





En début d'année 2023, la CARA a décidé de mettre en place un groupe de travail composé d'élus des communes de la CARA, d'élus et techniciens des prestataires nautiques, de techniciens de la CARA, de l'office de tourisme communautaire Destination Royan Atlantique et d'acteurs concernés par les actions du schéma nautique territorial.

Sur un principe de co-construction avec les acteurs, les objectifs de ce groupe de travail ont été de réaliser un bilan et une évaluation des actions du schéma nautique territorial 2021/2023, de définir des perspectives d'évolution et de proposer un nouveau programme d'action pour les années 2024, 2025 et 2026.

Le bilan et l'évaluation des actions ont montré qu'il fallait consolider l'existant tout en développant les actions favorisant le développement durable, la mise en réseau des acteurs et la communication :

- Optimiser le dispositif activités nautiques scolaires : projets et outils pédagogiques,
- Renforcer l'éducation à l'environnement et le développement durable dans les actions,
- Promouvoir les loisirs nautiques pour donner envie « d'aller sur l'eau »,
- Etudier les besoins de formation des prestataires, et établir ensemble un programme d'accompagnement,
- Animer les réseaux, favoriser les rencontres, le travail en commun et les collaborations entre les acteurs du littoral,
- Améliorer la communication et la visibilité des actions du schéma nautique territorial.



SOMMAIRE

Préambule.....	2
L'organisation partenariale	6
Les activités concernées.....	7
AXE 1 – NAUTISME ÉDUCATIF ET CULTURE MARITIME	9
ACTION 1.1 – ACTIVITÉS NAUTIQUES SCOLAIRES	10
ACTION 1.2 – CULTURE MARITIME.....	12
AXE 2 – NAUTISME SPORTIF	15
ACTION 2.1 – DISPOSITIF TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT SPORTIF.....	16
ACTION 2.2 – APPEL À PROJET DÉVELOPPEMENT SPORTIF FÉDÉRAL JEUNES.....	18
ACTION 2.3 – APPEL À PROJET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU	19
ACTION 2.4 – TROPHÉES NAUTIQUES.....	20
AXE 3 – LOISIRS NAUTIQUES	23
ACTION 3.1 – PRÉSENTATION ET PROMOTION DE L'OFFRE	24
ACTION 3.2 – DÉTOURS® SUR L'EAU.....	25
ACTION 3.3 – APPEL A PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES	26
AXE 4 – ÉVÉNEMENTIEL	29
ACTION 4.1 – ÉVÉNEMENTS CARA.....	30
ACTION 4.2 – APPEL A PROJET ÉVÉNEMENTIEL	32
AXE 5 – NAUTISME ET TERRITOIRE	35
ACTION 5.1 – FORMATION.....	36
ACTION 5.2 – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS.....	37
ACTION 5.3 – ANIMATION DE RÉSEAUX.....	38
ACTION 5.4 – OBSERVATOIRE.....	39
ACTION 5.5 – COMMUNIQUER SUR CE QUE L'ON FAIT	40
Les 10 indicateurs de réussite du projet nautique territorial.....	42

L'ORGANISATION PARTENARIALE

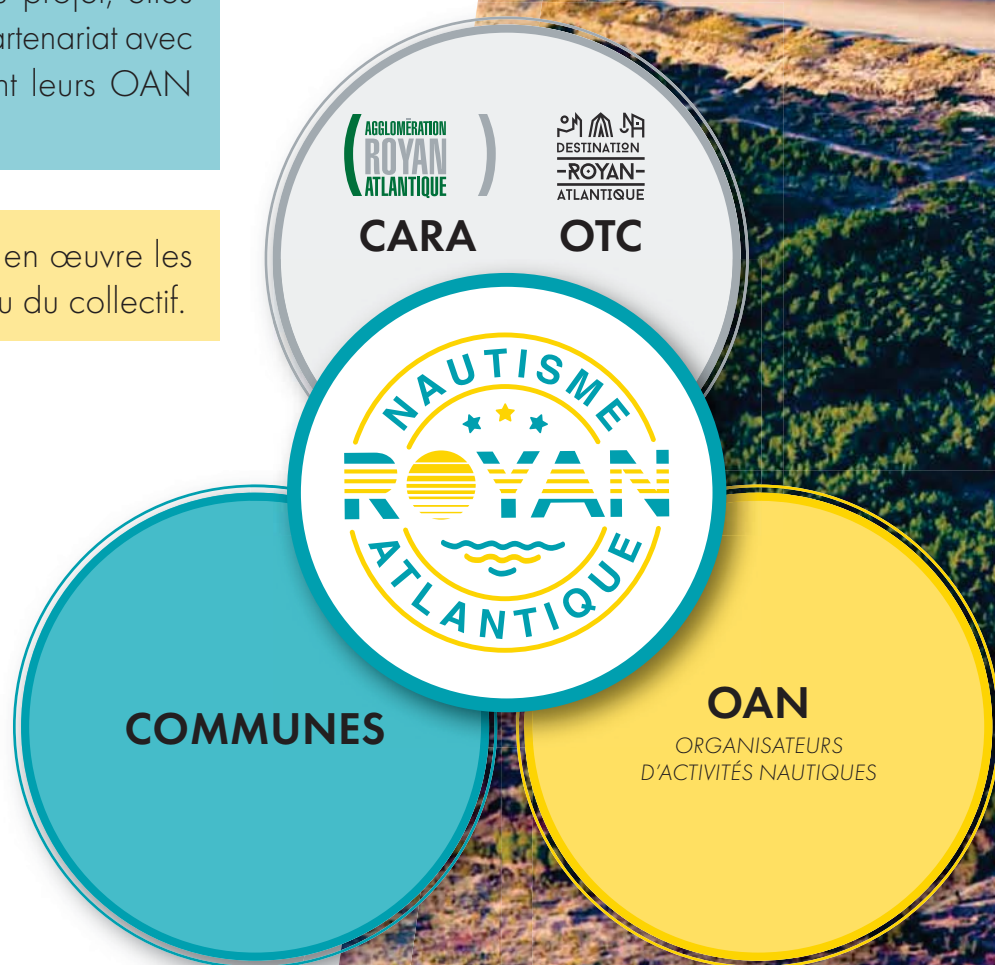
Le projet Nautisme Royan Atlantique est un dispositif de développement sportif, de développement économique et de développement des pratiques. Il propose une organisation et une gouvernance pour piloter, conduire, mettre en œuvre et mesurer les résultats des différentes actions du schéma nautique territorial.

Les grands **principes structurels** sont les suivants :

La CARA pilote, coordonne et met à disposition ses moyens et ses outils aux communes et aux organisateurs d'activités nautiques (OAN),

LES COMMUNES sont positionnées au cœur du projet, elles s'engagent dans un partenariat avec la CARA et entraînent leurs OAN dans le projet,

LES OAN mettent en œuvre les actions et jouent le jeu du collectif.



LES ACTIVITÉS CONCERNÉES



AXES / DISPOSITIFS

1

Nautisme éducatif & culture maritime

Canoë-Kayak

Surf

Voile légère

2

Nautisme sportif

Canoë-Kayak

Char à voile et disciplines associées

Planche à voile

Sauvetage sportif

Surf, stand-up paddle et disciplines associées

Voile légère

3

Loisirs nautiques

Canoë-Kayak

Char à voile et disciplines associées

Foil

Kitesurf

Marche aquatique

Pirogue

Planche à voile / Windsurf

4

Événementiel

Plongée

Pratiques tractées mécaniquement

Sauvetage sportif

Stand-up paddle

Surf et disciplines associées

Véhicules Nautiques à Moteur

Voile

5

Nautisme et territoire



AXE 1

NAUTISME ÉDUCATIF ET CULTURE MARITIME

Rendre les pratiques nautiques accessibles, faire vivre une belle expérience à tous les jeunes scolarisés dans les écoles élémentaires du territoire de la CARA, et leur apporter une culture maritime

Depuis 1995, l'intercommunalité finance un programme de voile scolaire à destination des élèves de CM1 et de CM2. Depuis 2012, il est complété en CE2 par un apprentissage des activités surf et kayak.

Le nautisme scolaire, dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive, s'inscrit dans une programmation d'activités visant à développer des compétences chez les élèves en lien avec les programmes de l'Éducation Nationale :

- développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps,
- s'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils,
- partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités,
- apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière,
- s'approprier une culture physique et sportive.

L'accompagnement s'inscrit dans la continuité du dispositif existant avec

un parti pris autour de la « culture maritime » (patrimoine, environnement, métiers de la mer et du littoral).

Le projet éducatif prévoit ainsi :

- Une poursuite de l'**intégration des pratiques nautiques dans le projet pédagogique** de l'enfant et l'**amélioration des contenus et outils mobilisables**,
- Un travail spécifique sur **les passerelles après la pratique**, afin d'améliorer le « taux de conversion » entre la pratique scolaire et une forme de pratique plus régulière (et pas nécessairement sportive),
- L'intégration d'une dimension forte sur **la culture maritime, les métiers de la mer, ...** avec comme objectif que la pratique et les activités connexes participent directement à « maritimiser » les jeunes locaux,
- L'insertion plus franche d'un **angle environnement et écologie** pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux qui pèsent sur le littoral.



ACTION 1.1

ACTIVITÉS NAUTIQUES SCOLAIRES

SURF et KAYAK en CE2 : après des cycles piscine, les élèves de CE2 du territoire se voient proposer, avant les cycles de voile en CM1 et CM2, un enseignement des activités surf et kayak au travers de 8 heures de pratique pour chacune des disciplines.

🎯 L'objectif de cette entrée en matière des activités nautiques est de **préparer les élèves au cycle de voile** en leur apportant des notions d'équilibre et de direction sur un engin flottant.

- **Le surf** permet d'appréhender le milieu marin, de contrôler ses émotions et leurs effets dans des situations de risque et de difficulté, d'accepter de glisser sur l'eau avec la force des vagues et/ou des bras et d'oser s'engager dans des actions de plus en plus complexes dans l'eau et sur les vagues.
- **Le kayak** permet à l'enfant de découvrir la relation corps/engin/milieu, de maîtriser l'engin, l'équilibre et la coordination motrice, de gérer l'incertitude du milieu, de s'adapter, d'anticiper pour bien piloter et d'appréhender le milieu naturel grâce à un support privilégié.

BÉNÉFICIAIRES



- **Tous les élèves de CE2** des écoles élémentaires du territoire communautaire (+/- 700 enfants).

ACTIONS ET CALENDRIER



- L'encadrement est assuré par les structures nautiques de surf et de kayak du territoire.
- Une présentation en classe des activités est programmée dans les écoles avant le début des cycles.
- Les activités sont mises en place à l'automne et au printemps, des activités de substitution en extérieur ou en salle peuvent être réalisées lorsque les conditions météo ne sont pas favorables.
- Les déplacements sont organisés par la CARA.

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA (séances encadrées et déplacements).

PARTENAIRES



- L'Inspection de l'Éducation Nationale de la circonscription de Royan, les écoles élémentaires et les structures nautiques de la CARA, les entreprises de transport collectif.



ACTION 1.1

ACTIVITÉS NAUTIQUES SCOLAIRES

VOILE en CM1 et CM2 : après un cycle surf et kayak en CE2, l'ensemble des élèves de CM1 et de CM2 du territoire se voient proposer un enseignement de l'activité voile.



Créer des échanges entre les professionnels de la pédagogie et les professionnels de l'enseignement de la voile, afin de proposer des cycles de voile scolaire répondant aux besoins de tous.

Les objectifs d'apprentissage sont les suivants :

- percevoir **l'orientation et les variations du vent**,
- **guider son engin** et se repérer par rapport au vent,
- **appréhender les interactions constantes et nécessaires** à la pratique de la voile (lecture de parcours, observation et lecture du paysage,...),
- **tendre vers l'autonomie** dans le maniement du bateau.

BÉNÉFICIAIRES



- **Tous les élèves de CM1 et CM2** des écoles élémentaires du territoire communautaire (+/- 1 400 enfants).

ACTIONS ET CALENDRIER



- L'encadrement est assuré par les structures nautiques de voile du territoire.
- Une présentation en classe des activités est programmée dans les écoles avant le début des cycles.
- Les activités sont mise en place au printemps en optimist pour les élèves de CM1, puis à l'automne en catamaran pour ceux de CM2.
- Des activités de substitution en extérieur ou en salle peuvent être réalisées lorsque les conditions météo ne sont pas favorables.
- Les déplacements sont organisés par la CARA.

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA (séances encadrées et déplacements).

PARTENAIRES




- L'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription de Royan, les écoles élémentaires et les structures nautiques de la CARA, les entreprises de transport collectif.



ACTION 1.2

CULTURE MARITIME

En complément des activités nautiques encadrées dans le cadre scolaire, la CARA a la volonté d'apporter une culture maritime aux jeunes scolarisés dans les écoles élémentaires de son territoire grâce à la création et à la mise à disposition d'outils pédagogiques auprès des écoles et des bases nautiques.

 **Sensibiliser** les jeunes en leur apportant des **connaissances qui viennent compléter les activités nautiques** (histoire, sécurité des pratiques et du littoral, environnement, métiers de la mer, patrimoines, savoir-faire locaux, ...) afin que les élèves puissent **appréhender les multiples facettes de leur territoire et en deviennent des ambassadeurs.**

BÉNÉFICIAIRES

- Les élèves du cycle 3 des écoles élémentaires.

ACTIONS ET CALENDRIER

- **Le livret d'accompagnement aux activités nautiques** est distribué tous les ans aux élèves de CE2 avant le démarrage des cycles surf et kayak, il suivra les élèves durant leurs 3 années d'activités nautiques.
- **Le livret les bons gestes à la plage** est distribué à tous les élèves de CM1 après les vacances de printemps. Ces deux documents sont des cahiers d'exercices qui permettent de travailler en classe avec les enseignants.
- **2 expositions itinérantes sur les métiers de la mer et sur les écosystèmes du Parc Naturel Marin** sont mises à disposition des enseignants, ainsi que 6 vidéos portraits de professionnels du milieu maritime.
- **Des carnets de lecture de paysage** seront mis à disposition des enseignants et de leurs élèves sur chacun des lieux de pratique des activités nautiques scolaires avec l'objectif d'amener des connaissances sur les espaces naturels littoraux, les patrimoines, les activités humaines, ...

MAÎTRE D'OUVRAGE

- CARA

PARTENAIRES

- L'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription de Royan, l'OTC Destination Royan Atlantique, les structures de l'éducation à l'environnement, les structures nautiques, les structures liées au patrimoine.





AXE 2

NAUTISME SPORTIF

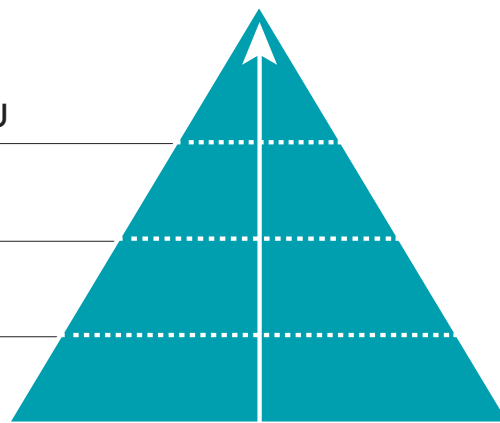
Promouvoir l'attractivité du sport fédéral auprès des jeunes du territoire, et soutenir la vie et les activités associatives des clubs

Le développement d'un sport s'appuie sur une construction pyramidale avec un grand nombre de débutants à la base, qui offrira un vivier plus important pour alimenter le haut de la pyramide (très haut niveau).

SPORT DE HAUT NIVEAU

SPORT COMPÉTITION

SPORT LOISIR



Le développement des pratiques sportives permet de dynamiser le secteur loisir comme le secteur compétition, d'aider les clubs et les sportifs dans leur engagement en compétition. La CARA déploie localement une antenne du Dispositif Régional de Développement Sportif (DRDS) de la Ligue de voile de Nouvelle Aquitaine en prenant appui sur les clubs du territoire et sur deux sections sportives au collège et au lycée.

Ce dispositif permet d'identifier et de communiquer autour d'une équipe « Nautisme Royan Atlantique » et de véhiculer l'image de la CARA du niveau départemental jusqu'au niveau international, en voile, char à voile, surf, kayak et sauvetage côtier.



ACTION 2.1

DISPOSITIF TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT SPORTIF

Depuis plusieurs années, Royan Atlantique forme par l'intermédiaire de ses clubs de nombreux sportifs sur les différents supports de voile légère. Cette dynamique sportive a permis notamment l'obtention de nombreuses médailles aux championnats de France. La ligue de voile Nouvelle Aquitaine a mis en place sur les territoires des antennes du Dispositif Régional de Développement Sportif (DRDS) afin d'accompagner les projets sportifs des différentes structures d'entraînement de la région en lien avec leurs sections sportives locales.

- Mettre en cohérence la stratégie territoriale de développement sportif avec la politique de haut niveau de la Fédération Française de voile.
- Développer et améliorer les niveaux de pratique compétitive.
- Constituer un groupe d'entraînement Royan Atlantique.
- Accompagner des jeunes vers les structures d'accès au haut niveau, et faire rayonner « Nautisme Royan Atlantique ».

BÉNÉFICIAIRES



- Les jeunes sportifs du territoire et leurs clubs.

ACTIONS ET CALENDRIER



- Animer et coordonner avec les entraîneurs des clubs et le coordinateur technique pour chacune des saisons sportives l'antenne Royan Atlantique du DRDS de la Ligue de Voile Nouvelle Aquitaine (clubs et sections sportives voile collège et lycée).
- Détecter et recruter les coureurs susceptibles d'intégrer la structure d'entraînement.
- Suivre les coureurs sur les épreuves sportives.
- Proposer des stages et des regroupements de clubs.
- Participer aux réunions d'orientation et de bilan du DRDS de la ligue de voile Nouvelle Aquitaine

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA et clubs sportifs fédéraux

PARTENAIRES

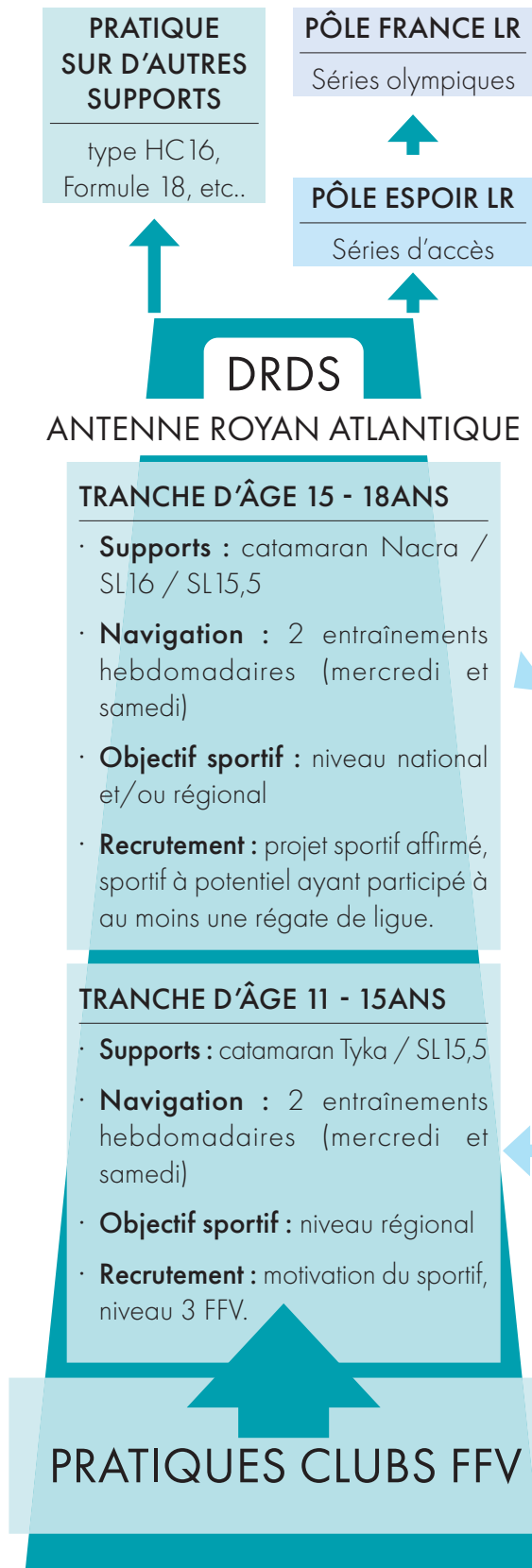


- La Ligue de voile Nouvelle Aquitaine, le pôle France de voile, les établissements scolaires accueillant une section sportive voile.

ACTION 2.1 – DISPOSITIF TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT SPORTIF

SCHEMA DE STRUCTURATION

LA PRATIQUE FEDERALE



LYCÉE JEAN DAUTET (LR) - SECTION SPORTIVE

Seconde à la terminale

- Navigation le vendredi après-midi de 13h à 18h
- Préparation physique le lundi de 18h à 19h30 et le jeudi de 11h à 12h30

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PARTENAIRES

LYCÉE CORDOUAN - SECTION SPORTIVE

Seconde à la terminale

Groupe DRDS Royan Atlantique catamaran

- Navigation le vendredi après-midi de 14h à 18h toute l'année
- Préparation physique le mardi de 17h à 18h

LYCÉE CORDOUAN - SECTION SPORTIVE

Seconde à la terminale

Groupe «voile multi-supports»

- Navigation le vendredi après-midi de 14h à 18h toute l'année
- Préparation physique le mardi de 17h à 18h

COLLÈGE EMILE ZOLA - SECTION SPORTIVE

6^{ème} à la 3^{ème}

Groupe DRDS Royan Atlantique catamaran

- Navigation le mardi après-midi de 13h30 à 17h toute l'année
- Préparation physique le vendredi de 12h30 à 13h15

COLLÈGE EMILE ZOLA - SECTION SPORTIVE

6^{ème} à la 3^{ème}

Groupe «voile multi-supports»

- Navigation le mardi après-midi de 13h30 à 17h avec coupure hivernale



ACTION 2.2

APPEL À PROJET

DÉVELOPPEMENT SPORTIF FÉDÉRAL JEUNES

L'activité sportive fédérale peut être considérée comme un secteur d'activité pénalisant pour les structures en termes de coût. Cette activité nécessite de la part des clubs un effort important d'encadrement (entraînements, déplacements en compétitions) qui vient se doubler d'un accompagnement parfois indispensable des activités d'animation fédérales (organisation des compétitions).

- Soutenir le développement sportif fédéral des clubs du territoire.
- Augmenter le nombre de pratiquants engagés en compétition.
- Obtenir des résultats lors des compétitions départementales, régionales et nationales.
- Permettre aux clubs d'engager des investissements matériels adaptés à leurs projets de développement sportif.

BÉNÉFICIAIRES



- Les jeunes sportifs du territoire et leurs clubs.

ACTIONS ET CALENDRIER



- L'accompagnement, via l'appel à projet annuel, permet de soutenir la vie et les activités sportives des clubs sur la base de leurs projets annuels fédéraux : déplacements des équipes, organisation locale de compétitions, achat de matériel sportif, heures d'encadrement par un entraîneur extérieur à la structure lors de stages ou lors de la mise en place de nouveaux créneaux permettant d'accueillir plus de jeunes, ...
- L'appel à projet est lancé chaque année fin avril, les demandes sont étudiées par un jury composé des élus de la CARA début juin pour une mise en œuvre des projets au début de la saison sportive en septembre.

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA

PARTENAIRES




- Les clubs sportifs fédéraux



ACTION 2.3

APPEL À PROJET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Après les apprentissages dans le milieu scolaire et le soutien aux pratiques sportives des clubs fédéraux, la CARA accompagne les sportifs de haut niveau licenciés sur son territoire.

 Encourager et soutenir les projets haut niveau des sportifs licenciés dans les clubs du territoire, et ainsi véhiculer l'image de la CARA sur les plus hautes marches des podiums nationaux et internationaux.

BÉNÉFICIAIRES

- Les sportifs licenciés dans les clubs.
- Les clubs sportifs fédéraux.

ACTIONS ET CALENDRIER

Les conditions d'attribution pour les aides financières aux sportifs licenciés sont les suivantes :

- Être inscrit sur les listes du ministère des sports pour l'année sportive concernée par la demande, ou avoir été inscrit a minima l'année précédente (haut niveau, espoir et collectifs nationaux).
- Pour les disciplines ou supports non considérés par le ministère, évoluer au niveau international depuis au moins une saison sportive, ou être inscrit dans le projet de performance fédéral de la fédération concernée.
- Avoir une association dédiée au projet du sportif ou de la sportive.

L'appel à projet est lancé chaque année début janvier (période de mise à jour des listes haut niveau du ministère), les demandes sont étudiées par un jury composé des élus de la CARA au mois de février.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- CARA

PARTENAIRES

- Les clubs sportifs fédéraux



ACTION 2.4

TROPHÉES NAUTIQUES

Dans la continuité des actions précédentes, la CARA met en lumière et récompense, lors d'une cérémonie de remise de trophées nautiques, les jeunes espoirs et les meilleures performances de la saison sportive échue.

- Encourager les jeunes à s'engager dans les compétitions fédérales et à améliorer leurs performances.
- Récompenser les sportifs, les entraîneurs, les dirigeants et les bénévoles des clubs associatifs pour leurs investissements dans les dynamiques fédérales.
- Identifier une équipe sportive territoriale « Nautisme Royan Atlantique ».

BÉNÉFICIAIRES



- Les jeunes des groupes loisirs, des écoles de sport et leurs parents, les entraîneurs, les dirigeants et les bénévoles des clubs associatifs.

ACTIONS ET CALENDRIER



- Tous les ans, la CARA organise une cérémonie de remise de trophées nautiques en fin d'année civile où sont récompensés les meilleurs sportifs des clubs, ainsi que les jeunes espoirs en devenir.
- Les sportifs et les équipes sont dotés de textiles et de supports de communication aux couleurs de « Nautisme Royan Atlantique ».

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA

PARTENAIRES



- Les clubs sportifs fédéraux





AXE 3

LOISIRS NAUTIQUES



Optimiser la visibilité de l'offre nautique et faciliter l'accès aux activités pour le plus grand nombre de personnes

Les activités nautiques sont accessibles à des publics de tous âges, moyennant un encadrement, ou un apprentissage, et un matériel adaptés.

Toutefois, identifiée comme « élitiste », d'un point de vue technique et financier, la pratique d'un loisir nautique près de chez soi ou lors de vacances en bord de mer est loin d'être automatique.

Les principaux freins d'accès à la pratique sont :

- Le développement d'habitudes de consommation de type « immédiate » et « à la carte »,
- La rareté d'une offre sur mesure (différente des stages collectifs) et adaptée aux clientèles adultes non-initiées ou avec des appréhensions (craintes d'aller sur l'eau, ...),
- La lisibilité de l'offre, parfois pléthorique, dont les éléments de différenciation sont difficiles à identifier (trouver et contacter le prestataire, sur quelles bases choisir ? quelle garantie de qualité ? etc.).

Le dispositif vise à développer une image des activités nautiques moins « experte » et à développer des offres adaptées à tous les publics.




© THIERRY AVAN

ACTION 3.1

PRÉSENTATION ET PROMOTION DE L'OFFRE

Par sa variété et sa diversité, sa répartition géographique et sa qualité, l'offre nautique est incontournable sur le territoire de la CARA. Pour autant, la promotion de cette offre et sa visibilité sont encore très largement perfectibles, car très souvent basées sur des acquis et des pratiques qui n'ont pas évolué aussi rapidement que le monde numérique qui s'est constitué depuis une vingtaine d'années. La visibilité des acteurs et leur appartenance à un ensemble tant physique que numérique est essentielle désormais.

- 
 • Mutualiser les données des OAN entre OTC et service nautisme de la CARA afin d'optimiser la circulation de l'information sur les différents supports déployés : sites web, réseaux sociaux et print.
- Optimiser la visibilité et la mise en valeur des offres des OAN dans les Bureaux d'Information Touristique (BIT) par la mise en place de PLV spécifique « nautisme ».
- Inciter les OAN à utiliser la billetterie au comptoir des BIT pour vendre des prestations simples et grand public nécessitant peu de prescription (exemples : locations, sorties découvertes).
- Utiliser la marque Nautisme Royan Atlantique sur l'ensemble des médias et physiquement sur les sites de pratiques (flammes, banderoles, plv, etc.).
- Mettre en place une politique tarifaire pour attirer un plus grand nombre de pratiquants.

BÉNÉFICIAIRES



- Organismes d'activités nautiques de la CARA

ACTIONS ET CALENDRIER



- Animer les sites internet Nautisme Royan Atlantique et Destination Royan Atlantique.
- Animer les réseaux sociaux.
- Editer des documents (carte nautisme et glisse, ...).
- Promouvoir les offres de pratiques pour les personnes en situation de handicap.
- Mettre en œuvre une stratégie de relations presse particulière et adaptée.

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA et Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique


PARTENAIRES



- Organismes d'activités nautiques

ACTION 3.2**DÉTOURS SUR L'EAU[©]**

Afin de lever les freins qui bloquent les habitants et les visiteurs (peur de l'eau, trop cher, trop compliqué, ...) à se décider à aller sur l'eau, il est essentiel de proposer et de mettre en avant sur le territoire une offre de « nautisme facile », où les pratiquants sont accompagnés, où le strict minimum d'apprentissage est inculqué, où la notion de plaisir est mise en avant, et où une découverte de l'environnement et du patrimoine local est proposée.

-  · Donner une image moins contraignante des sports nautiques.
- Mettre en avant les richesses naturelles, patrimoniales et les savoir-faire du territoire.
- Apporter des connaissances complémentaires aux professionnels du nautisme en terme d'environnement et de patrimoine local.
- Proposer des pratiques nautiques « facile à mettre en avant » qui ressortent de l'offre globale.

BÉNÉFICIAIRES

- Tout public

ACTIONS ET CALENDRIER

- Proposer des sorties sur l'eau accompagnées par un guide sur des supports nautiques accessibles et respectueux de l'environnement (kayak, stand up paddle, voilier, etc...), pour le plus grand nombre de personnes afin de partir à la découverte de l'environnement naturel et patrimonial des sites de pratique.
- 2024 : Construction avec les prestataires des offres de Détours sur l'eau[©], et formation obligatoire des guides.
- 2025 : Communication, promotion, sensibilisation des conseillers en séjour et lancement des offres pour les vacances de printemps.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- CARA

PARTENAIRES

- Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique
- Prestataires d'activités nautiques volontaires
- Intervenants formateurs spécialistes de l'environnement littoral, du patrimoine et de la culture locale

PARTENAIRES FINANCIERS

- Europe et Région Nouvelle Aquitaine



© MICHÈLE CHAGREAU

ACTION 3.3

APPEL A PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Cette action vise à apporter de la souplesse et de la latitude aux structures pour imaginer de nouveaux types de projets présentant un intérêt réel pour le développement des pratiques. Il s'organise autour d'un appel à projet annuel, avec une méthode de sélection qui favorise l'échange et la co-construction entre les porteurs de projets, leurs communes et la CARA.

- Encourager l'accès à la pratique par la découverte des activités nautiques pour le plus grand nombre de personnes, et plus largement « donner envie d'aller sur l'eau ».
- Appuyer les structures nautiques dans leurs projets de développement.

BÉNÉFICIAIRES



- Organismes d'activités nautiques, comités départementaux ayant leur siège social sur le territoire et associations maritimes de la CARA.

ACTIONS ET CALENDRIER



- Les réponses ne peuvent être que partenariales : à minima 1 commune et 1 prestataire (mais peut être élargi à plusieurs prestataires, plusieurs communes).
- La sélection se fait sur une logique de concours : dossier de présentation des projets, évaluations individuelles par un jury composé d'élus de la CARA et de spécialistes du milieu maritime, audition des candidats par le jury, validation des projets et des financements par le conseil communautaire de la CARA.
- L'appel à projet est lancé en octobre. Les analyses individuelles par les membres du jury et les auditions des candidats sont réalisées fin décembre. Le vote du conseil communautaire et les signatures des conventions se font début février.

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA

PARTENAIRES



- Institutions, sponsors, mécènes.





SUZUKI

Solitaire du FIGARO

DEPUIS 1970

La Solitaire du FIGARO

Solitaire du FIGARO

SAUVETEURS EN MER

PAPREC



AXE 4

ÉVÉNEMENTIEL



Utiliser l'événementiel pour renforcer la notoriété nautique du territoire, inciter à la découverte des activités nautiques et des lieux où elles se pratiquent, créer des moments festifs et conviviaux autour de l'accueil d'événements sportifs et de loisirs, et soutenir les initiatives locales pour l'organisation d'événements innovants

L'événement permet de communiquer en externe en donnant une image positive du territoire organisateur, il est aussi l'occasion d'offrir aux habitants et aux visiteurs une fête populaire qui permettra de mettre en avant les savoir-faire et les richesses du territoire.

L'organisation, nécessairement partenariale, favorise les synergies locales en rassemblant différentes entités (publiques et privées) vers un objectif commun.

Ils sont également l'occasion de promouvoir les activités nautiques présentes sur le territoire.



ACTION 4.1.1 ÉVÉNEMENTS CARA LA REMONTÉE DE LA SEUDRE

Tous les ans depuis 1996, la CARA organise la Remontée de la Seudre avec le concours de nombreux bénévoles. Plébiscité par les communes ostréicoles des bords de la Seudre, cet événement phare de la fin de saison attire chaque année plus de 2 000 personnes.

- La Remontée de la Seudre a pour objectif le développement du tourisme sportif sur des communes non balnéaires et permettre aux populations résidentes et touristiques de découvrir le territoire par la marche, le vélo, et les activités nautiques.
- Le but est de mettre en synergie les associations locales et les communes des bords de Seudre, mettre en œuvre une manifestation qui participe au rééquilibrage événementiel des territoires Royan Atlantique et Bassin de Marennes.

BÉNÉFICIAIRES

- Événement tout public

ACTIONS ET CALENDRIER

- La CARA organise cet événement chaque année entre le 1^{er} et le 15 septembre, la date est choisie en fonction des horaires de marées. Les sites changent chaque année avec une alternance entre les deux rives.
- Sa mise en œuvre se fait de manière très collaborative avec les communes concernées par l'événement : mobilisation des élus, des associations et leurs bénévoles.
- La Remontée de la Seudre, ce sont des randonnées sur l'eau, à vélo et à pied, un marché et repas fermier et de la musique.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- CARA

PARTENAIRES

- Les communes des deux rives, la CDC du Bassin de Marennes, le Département de la Charente-Maritime, de nombreux bénévoles, les structures nautiques, le syndicat mixte des ports de la Seudre, Patrimoine navigant en Charente-Maritime, la SNSM, les associations maritimes, les offices de tourisme communautaires, la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime, Initiative Emploi Pays Royannais, ainsi que des partenaires privés.



© RAYMOND BIEHL MARÉE ROYAN

ACTION 4.1.2 ÉVÉNEMENTS CARA

AUTRES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET POPULAIRES

De part sa situation géographique, ses infrastructures et sa capacité à mobiliser des partenariats locaux, Royan Atlantique peut prétendre à accueillir des manifestations nautiques de premier plan. L'événement sportif est organisé par un tiers, et l'accueil sur site est piloté par la CARA avec l'appui de ses partenaires (ex : Tour Charente-Maritime, Tour Voile, Solitaire du Figaro, ...)

- Porter l'image du territoire au-delà de Royan Atlantique et asseoir le territoire comme une destination nautique auprès de tous les publics, et pas seulement auprès des initiés.
- Soutenir le secteur touristique grâce aux retombées économiques de manifestations nautiques de premier plan.
- Utiliser les événements nautiques sportifs pour démocratiser les pratiques nautiques auprès des habitants et des visiteurs, et organiser localement des fêtes populaires.

BÉNÉFICIAIRES

- Population résidente et touristique.
- Professionnels du tourisme

ACTIONS ET CALENDRIER

- Accueillir un événement nautique tous les ans en fonction de l'intérêt qu'il représente pour le territoire.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- CARA

PARTENAIRES

- Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique, Communes de la CARA, Conseil départemental, Conseil régional, prestataires d'activités, partenaires privés (sponsors, mécènes).



© ARTOBANK FILMS - DENIS BIBBAL

ACTION 4.2

APPEL A PROJET ÉVÉNEMENTIEL

Ce dispositif vise à apporter de la souplesse et de la latitude aux structures pour imaginer des événements présentant un intérêt réel pour le territoire et sa destination. Il s'organise autour d'un appel à projet annuel avec une méthode de sélection qui favorise l'échange et la co-construction entre les prestataires, leurs communes et la CARA.



- Favoriser l'émergence d'événements nouveaux, innovants
- Consolider les événements marquants déjà existants.

BÉNÉFICIAIRES



- Organismes d'activités nautiques, comités départementaux ayant leur siège social sur le territoire et associations maritimes de la CARA.

ACTIONS ET CALENDRIER



- Soutenir les structures et/ou groupements de structures désireux d'organiser des événements sportifs de haut niveau ou de promotion des pratiques, ayant la capacité d'accroître de manière notable le rayonnement du nautisme et du territoire.
- Les réponses ne peuvent être que partenariales : a minima 1 commune et 1 prestataire (mais peut être élargi à plusieurs prestataires, plusieurs communes).
- La sélection se fait sur une logique de concours : dossier de présentation des projets, évaluations individuelles par un jury composé d'élus de la CARA et de spécialistes du milieu maritime, audition des candidats par le jury, validation des projets et des financements par le conseil communautaire de la CARA.
- L'appel à projet est lancé en octobre. Les analyses individuelles par les membres du jury et les auditions des candidats sont réalisées fin décembre. Le vote du conseil communautaire et les signatures des conventions se font début février.

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA

PARTENAIRES



Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique, institutions, sponsors, mécènes.









AXE 5

NAUTISME ET TERRITOIRE

Favoriser la montée en compétence des professionnels du nautisme, renforcer les liens entre les acteurs nautiques et leurs partenaires institutionnels, créer des connexions entre les usagers et les gestionnaires du littoral, mieux comprendre le fonctionnement de la filière nautique sur le territoire communautaire, communiquer et rendre visible par tous les actions du schéma nautique territorial

Le développement du nautisme sur un territoire ne peut être que le fruit d'un travail commun entre les acteurs, avec des personnes qui se connaissent et qui ont la volonté de collaborer.

Ces actions visent à améliorer la performance socio-économique des professionnels du nautisme, à

fluidifier les relations entre les acteurs du littoral, à mettre en avant les pratiques exemplaires, à disposer d'infrastructures et de matériel de qualité répondant aux attentes des clientèles.



ACTION 5.1 FORMATION

Les éducateurs sportifs sont très recherchés par les employeurs, d'autant plus lorsqu'ils disposent de pluri-compétences. Les nouvelles tendances de consommation des loisirs sportifs imposent aux prestataires d'enrichir et de faire évoluer leurs offres de produits.

- Permettre au plus grand nombre de jeunes issus des bases de voile du territoire d'associer leur passion du nautisme à leurs premiers pas dans la vie professionnelle.
- Limiter les problèmes de recrutement saisonnier, créer des emplois pour les jeunes des écoles de sport et développer les activités de loisir sportif tout au long de l'année.
- Accompagner les initiatives qui proposeraient des actions de formation, de professionnalisation et de montée en compétences sur le territoire communautaire.

BÉNÉFICIAIRES



- Les jeunes issus des structures nautiques.
- Les professionnels du nautisme.

ACTIONS ET CALENDRIER



- Financer et coordonner l'action de formation du Certificat de Qualification Professionnelle d'Initiateur Voile en collaboration avec les formateurs de la Fédération Française de voile du territoire.
- Proposer des actions de formation/sensibilisation sur le thème de l'environnement et du développement durable pour les prestataires nautiques volontaires.
- Etudier l'opportunité d'accueillir sur le territoire un organisme de formation professionnelle sur les métiers du nautisme et du littoral.
- Pour les stagiaires externe, les coûts de formation sont payables à la CARA. Des titres de recettes sont édités par le service financier (220 € par session d'UCC).

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA

PARTENAIRES



- Les formateurs du territoire, les organismes de formation professionnelle, les structures spécialistes de l'éducation à l'environnement



ACTION 5.2

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

La gestion, la communication, le marketing, la commercialisation, le digital, la relation client, l'éducation à l'environnement, ... sont des sujets traités avec des niveaux très différents en fonction des connaissances des acteurs nautiques. La création d'actions d'accompagnement permettra de développer des compétences et de professionnaliser les personnels et les structures.

- Etudier les besoins des prestataires et établir ensemble un programme d'accompagnement.
- Apporter des connaissances supplémentaires aux structures nautiques pour permettre la montée en compétence et développer leur attractivité.

BÉNÉFICIAIRES



- Prestataires d'activités nautiques

ACTIONS ET CALENDRIER



- Mettre en place des « offres de services » pour les prestataires adaptées à leurs besoins.
- Favoriser et accompagner l'éco-gestion dans les structures nautiques.

MAÎTRE D'OUVRAGE



- CARA, Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique

PARTENAIRES




- Intervenants extérieurs



ACTION 5.3

ANIMATION DE RÉSEAUX

Fort du constat que de nombreux professionnels, partageant le même espace de pratique, ne se connaissent pas suffisamment, la CARA souhaite favoriser la mise en réseau de ces acteurs du littoral, considérant qu'il s'agit d'un préalable à toute action de développement.

 Créer des connexions entre les professionnels exerçant leurs activités sur le littoral en favorisant les partages des bonnes pratiques, les échanges d'expériences et en facilitant le développement de synergies et d'interactions entre les acteurs.

BÉNÉFICIAIRES

- Élus et techniciens des communes, prestataires nautiques, clubs de plage, OTC, ONF, services de l'État, élus et techniciens CARA (sécurité des zones de baignade, environnement, ...).

ACTIONS ET CALENDRIER

- Organiser des temps de travail thématiques permettant de diffuser de l'information, de recenser et de partager les compétences, les savoirs et savoir-faire. Proposer des temps de convivialité entre les acteurs.
- Animer les commissions Activités de Pleine Nature de la CARA.

MAÎTRE D'OUVRAGE


- CARA et Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique



ACTION 5.4

OBSERVATOIRE

La filière nautique occupe un rôle majeur dans l'attractivité du territoire. Vectrice de valeurs positives, du reflet d'un savoir-faire mais également d'une qualité de vie, le nautisme est un véritable levier d'image et de notoriété pour une destination.

 Alimenter et animer l'outil d'observation de la filière nautique afin de mieux connaître la structuration de son offre, son poids économique, ses fréquentations, le comportement des acteurs et des clientèles, avec comme objectif d'aider à la décision et d'orienter la stratégie de développement du nautisme sur le territoire communautaire.

BÉNÉFICIAIRES

- Prestataires d'activités nautiques, élus et techniciens de l'OTC et de la CARA

ACTIONS ET CALENDRIER

- L'Office de Tourisme Communautaire « Destination Royan Atlantique » en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, accompagne les prestataires d'activités nautiques dans la création d'un observatoire du nautisme.
- Cette observation se focalise principalement sur l'activité nautique légère, mais elle permet également de poursuivre l'état des lieux de l'ensemble de la filière en partenariat avec le service développement économique de la CARA (événements, services, commerces, ports et plaisance).
- Le recueil des données est réalisé tous les 2 ans en fin d'année.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique et CARA

PARTENAIRES


- Organismes d'activités nautiques, instances fédérales, service développement économique de la CARA, consulaires, ports.



ACTION 5.5

COMMUNIQUER SUR CE QUE L'ON FAIT

Les ateliers de bilan et d'évaluation du schéma nautique territorial réalisés courant 2023 avec les acteurs ont montré que les actions dans leur ensemble manquaient de visibilité en interne au sein de la CARA comme en externe auprès de la population et des acteurs.

 Améliorer la connaissance de cette action communautaire, du caractère exceptionnel de l'accompagnement des acteurs, du soutien au développement des pratiques nautiques pour tous, et des impacts générés par les dispositifs par l'intermédiaire d'un plan de communication adapté.

BÉNÉFICIAIRES

- Population résidente, élus du territoire, acteurs du nautisme.

ACTIONS ET CALENDRIER

- Réalisation d'une vidéo présentant les 5 axes et dispositifs du schéma nautique territorial.
- Optimiser l'utilisation des moyens de communication existants pour valoriser et mettre en lumière les actions (newsletter, éditions, réseaux sociaux, ...).
- Associer davantage les élus et les acteurs aux temps forts des actions du schéma nautique territorial.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- CARA

PARTENAIRES

- Communes, Office de Tourisme Communautaire Destination Royan Atlantique, organisateurs d'activités nautiques.



10 INDICATEURS QUI FAVORISERONT LA RÉUSSITE DU PROJET NAUTIQUE TERRITORIAL

SÉCURISER LE PILOTAGE DU PROJET TOUT EN AMENANT DE LA NOUVEAUTÉ

S'assurer que les élus de la CARA se sont appropriés le projet

STRUCTURER DES OUTILS DE GOUVERNANCE PERFORMANTS

Une équipe projet CARA et OTC performante, un collectif d'acteurs mobilisé et force de proposition, des élus engagés

ENTRETENIR LE COLLECTIF DES ACTEURS NAUTIQUES DU TERRITOIRE

Animer une dynamique conviviale avec le maximum de prestataires d'activités

AUGMENTER LA DYNAMIQUE D'EXCEPTION DE NOTRE TERRITOIRE NAUTIQUE

Favoriser les dynamiques d'innovation et accompagner l'entrepreneuriat

ACCOMPAGNER LES PRESTATAIRES DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Observer la filière et les pratiques pour aider à la décision des prestataires. Pousser la montée en compétence des acteurs

DÉCLOISONNER LE PROJET NAUTIQUE ET LE TRAITER EN TRANSVERSAL

*Veiller à créer des passerelles entre les différents dispositifs :
scolaire, sport, loisir, événementiel, formation, ...*

CONFORTER L'ACCOMPAGNEMENT DU NAUTISME PAR L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

*Valoriser le rôle du nautisme dans la promotion de la
destination, démystifier les conditions d'accès aux pratiques*

ARTICULER LE NAUTISME AVEC LES AUTRES FILIÈRES DU TERRITOIRE

*Créer du lien entre nautisme léger/plaisance/métiers
de la filière. Articuler les activités nautiques avec les
autres activités de pleine nature du territoire*

S'INSCRIRE DANS LES RÉSEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

*Dynamiques fédérales, dynamiques départementales
et régionales, croissance bleue, ...*

COMMUNIQUER SUR CE QUE L'ON FAIT ET LES IMPACTS GÉNÉRÉS

*Améliorer la connaissance de cette action communautaire, des
dispositifs, du caractère exceptionnel de l'accompagnement
des acteurs au travers un plan de communication adapté*



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ROYAN ATLANTIQUE**

Direction des Activités
de Pleine Nature et du Littoral

SERVICE NAUTISME

nautisme@agflo-royan.fr

05.46.39.64.20

107, avenue de Rochefort

17201 ROYAN Cedex

